

Commission technique réunion du 23 avril 2021

Etaient présents : Philippe Peyre, Annick Armand, Jean Pierre Bruyer et Claude Fleurier.

Voiries:

Demande instante de ralentisseurs pour assurer la sécurité dans le village, notamment au niveau de l'école ; créer des chicanes et imposer une zone à 30 km/h plus large pourrait être une solution temporaire. En effet, il existe un projet de réfection de la voirie située entre les deux panneaux d'entrée et de sortie du village ; des solutions plus pérennes (plateau, bandes de gravillons colorés...) seraient alors envisagées.

Chemin de Peysson :

Suite aux nuisances estivales de circulation dans les gorges, un projet de parking à chaque extrémité (Chateauneuf et Barret) avec navettes entre les deux devrait être expérimenté cet été afin de mieux répartir le tourisme. D'autre part, d'importants travaux de 'purge' des falaises auront lieu cet automne. Un itinéraire bis est donc nécessaire qui ne pénalise pas les habitants en durée de transport. Une motion va être envoyée pour signature aux différents maires de la vallée pour demander que le chemin de Peysson soit réhabilité et transformé en voirie départementale.

Travaux de la Méouge :

Depuis mars 2020, en partenariat avec le SMIGIBA, des études ont eu lieu pour sauvegarder l'approvisionnement en eau potable du village, sécuriser un conduit d'assainissement aux Granges et régler le problème d'embâcle créé par l'aqueduc des Bussets. Budget initial prévu : 230.000€. Nouvelles négociations et budget ramené à 130.000€ ; la Société Polder a effectué l'ensemble des travaux entre les mois de juillet et septembre pour un montant annoncé de 122.000€. Une subvention de 70 % a été obtenue, un prêt sur 15 ans et une renégociation des emprunts ont permis à la commune de réaliser la sécurisation de son eau, des berges, la sauvegarde de la source des Bussets et le nettoyage de la rivière de divers débris (station de pompage détruite par les crues). De son côté, la société Polder a réduit sa facture à 98.000€ et a accepté un paiement en deux fois, soulageant ainsi le budget communal.

Barret le Haut :

- Eau potable : bassin surdimensionné par rapport au nombre d'habitants, entraînant de mauvaises analyses et rendant l'eau impropre à la consommation. Une diminution de volume du bassin s'avère impossible, celui-ci étant une réserve incendie ; seule solution : en faire un nouveau plus petit. Devis annoncé 57.000€ à revoir à la baisse.
- Assainissement : il n'est pas aux normes ; une précédente étude prévoyant un système collectif a été abandonnée car trop onéreuse (160.000€ pour 35 habitants). La solution réside dans des SPANC privés (80 % à charge des propriétaires).
Ces deux problèmes seront discutés avec les habitants du hameau.

Chemins communaux :

Deux lieux dits sont concernés, l'Ubac et la montée de St Laurent. Un devis de 20.000€ avait été fait permettant à la commune d'obtenir une subvention de 11.000€ ; La Routière du Midi et Colas consultés se sont révélés trop chers ; Jérôme Bernard a fait une proposition de nature plus 'rustique' mais solide (curage des fossés, tracés de revers d'eau et bouchage des trous avec du goudron froid) pour un devis de 14.000€. Ces travaux seront effectués en fin d'été.

ADSEA :

Un repreneur potentiel s'est fait connaître qui envisage d'acheter l'ensemble du site pour en faire un lieu de repos pour malades de la sclérose en plaques et d'autres maladies ; il est ouvert à d'autres projets s'il y en a. Une parcelle d'environ 1.700m² est en indivision avec la commune et l'ADSEA garde pour opération immobilière l'ancienne bergerie du site.

La remise en eau des bâtiments s'est avérée indispensable, les bornes incendie étant reliées au compteur, mais impossible dans un premier temps car les robinets ont été supprimés.. La récupération des plans de réseaux du site pose problèmes.

Réparation de la fontaine :

Travaux effectués par notre employé inter-communal, il en a refait l'étanchéité et restauré la margelle très endommagée. Des idées sont recherchées pour éviter aux chiens de souiller l'endroit (barrière..?).

CAUE :

Il s'agit d'une association d'architectes qui conseillent les municipalités qui en font la demande pour aménager leur village ; la mairie s'est associée avec eux pour la conception de l'aménagement de la place.

La STEP :

Une demande de la DDT concerne la mesure des eaux transitant par le déversoir d'orage lors de grosses pluies. La collecte sanitaire étant située très bas et nos busages d'eau de pluie non hermétiques, la quantité d'eau reçue à ces périodes n'est plus traitée et se retrouve dans la rivière. La lampe UV devrait assainir l'eau mais ne joue pas son rôle (trop de turbidité et dépôts de calcaire) ; à étudier la possibilité de la fixer sur le bassin d'eau de la source afin d'éviter les versements de chlore préconisés par le service de l'eau.

La Pico Centrale :

Fonctionnement correct et apport à la commune de quelque 3.000€/an de vente d'électricité. A surveiller le bon état des roulements .

Vente de bois communal :

La commune dispose de 130 ha de bois (fayards et pins) mais situés en altitude et difficiles à descendre ; l'ONF dispose de 25.000m³ et la commune de 5.000m³ . Suite aux récentes coupes effectuées à la demande de propriétaires, il s'est avéré que la traversée de la Méouge est faisable à condition de respecter la période d'étiage. Une aide concernant le tracé de pistes pour descendre ce bois pourrait être envisagée avec le SDIS.

L'affouage est autorisé, reste le problème de l'évacuation du bois coupé.

Travaux a effectuer :

Le grillage de protection de la source de Font Pensine : ce travail pourra donner lieu à un chantier participatif aux beaux jours.

Le bornage des deux terrains sous l'ancienne poste va être fait prochainement et le chemin desservant ces deux maisons, communal, sera goudronné.

Diverses informations sont échangées sur les changements à venir concernant les contrats plomberie et électricité du village, les sociétés actuelles ne donnant pas satisfaction ou étant en dépôt de bilan.